

## L'info du jour

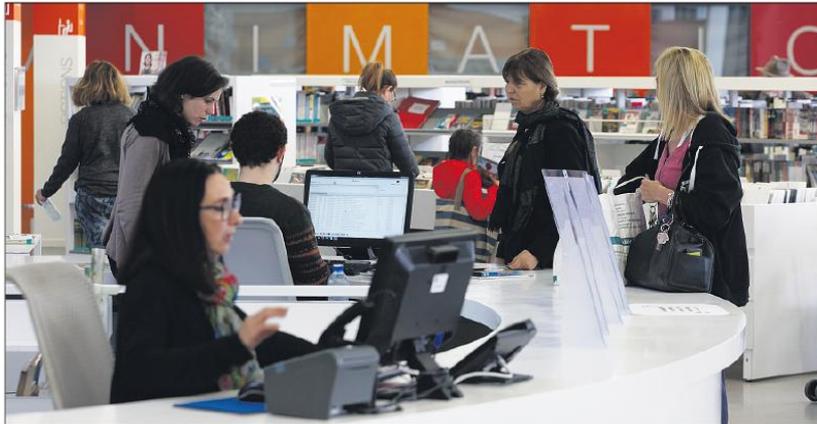
# L'aura des médiathèques seynoises brille en haut-lieu

Un rapport remis à la ministre de la Culture cite La Seyne, ville pionnière en matière de culture pour tous, en exemple. Le programme « hors les murs » a séduit l'ambassadeur parisien

La formidable dynamique du réseau des médiathèques seynoises, dont le demi-siècle sera fêté en novembre 2019, citée en exemple au plus haut sommet de l'État! L'académicien Erik Orsenna et l'inspecteur général des affaires culturelles Noël Corbin viennent de remettre leurs « Carnets d'un voyage au cœur de la France des bibliothèques » à la ministre de la Culture Françoise Nyssen. Un rapport, fruit de visites de terrain, dont La Seyne (voir ci-dessous), qui contient 19 propositions et annonce le lancement d'un « plan national pour les bibliothèques », visant un élargissement de leurs horaires d'ouvertures...

### « Voir au-delà des lieux ou sont les livres »

« Le réseau seynois comprend trois structures fixes, un service central, un bibliobus et une bibliothèque éphémère, avec une complémentarité qui vise à la proximité », s'enthousiasme Bouchra Reano, conseillère municipale déléguée à la promotion de la lecture publique, Christine Vachon, responsable du réseau, et Lise Kubli, chargée de communication, en encourageant à « regarder au-delà des lieux où il y a des livres. On est allé très tôt au-devant des usagers ». Longtemps, en effet, la bibliothèque Pierre-Caminade (ouverte en novembre 1969) a assuré seule le rayonnement culturel sur une commune très étendue. Un bibliobus (remplacé depuis) a complété l'offre en 1975, mais en tout état de cause, avant la bibliothèque provisoire de la villa Tamaris-Pacha, précédant l'ouverture de la médiathèque du Clos-Saint-Louis (2005), la



Trois cent soixante-cinq jours par an, il se passe quelque chose à l'intérieur ou à l'extérieur des bibliothèques seynoises.

(Photo Dominique Leriche)

mise en service d'un second bibliobus (1989) et l'ouverture de la médiathèque Andrée-Chédid (2013), les intervenants culturels ont toujours dû faire preuve d'imagination pour faire de La Seyne une ville pionnière en matière de culture pour tous.

« Aujourd'hui, nous multiplions les interventions, les animations, dans les crèches, les écoles... dans nos structures avec l'accueil de scolaires, les rencontres, les conférences... 365 jours par an il se passe quelque chose à l'intérieur ou à l'extérieur des bibliothèques seynoises, le réseau est extrêmement dynamique », assure Christine Vachon en répondant à la question d'une ouverture le dimanche ou en soirée. Deux préconisations du rapport.

À La Seyne, l'inspecteur général des affaires culturelles a été particu-

lièrement séduit par la pluralité des actions mises en œuvre. À travers le programme « Hors les murs ». Les dix arrêts du bibliobus, la pluralité des interventions, le portage de livres à domicile chez les abonnés dans l'incapacité de se déplacer et la bibliothèque Effet Mer ouverte l'été sur la plage des Sablettes, ont ainsi retenu toute son attention.

### « Être inventif, en phase avec la population »

Il a également été impressionné par la richesse des partenariats associatifs tissés sur le territoire, par le lien social créé dans une médiathèque Andrée-Chédid implantée au cœur de la cité Berthe, où le livre écrit par les femmes de l'association « Le petit prince » qu'il a rencontrées – avec l'ensemble

des partenaires – est un exemple fort... « Être inventif et en phase avec la population que nous touchons dans son ensemble! Des bébés de 0 à 3 ans, avec le dispositif « Bébé bouquine », aux personnes âgées. Nous assurons la pluralité avec peu de moyens, résume Bouchra Reano. La bibliothèque doit être un relais, un passeur... Nous avons réussi à créer ce « lieu de vie » dont parle Erik Orsenna. Nous ne sommes plus une simple bibliothèque! On peut être fier. »

Rien n'est figé. « Nous avons modifié les horaires. En 2018, nous poursuivons notre travail de modernisation, pour nous adapter aux nouvelles pratiques, du numérique notamment; en créant des lieux d'échanges et de partage pour mixer les publics », rebondit Christine Vachon.

### En 2017...

1544 heures d'ouverture. 242 jours d'ouverture. 282675 prêts. 13 animations payantes. 445 animations gratuites. 5009 documents achetés (CD, DVD, livres, partitions). 148 abonnements. 9044 inscrits soit 12,5 % des Seynois et 6675 abonnés actifs (au moins 1 emprunt dans l'année) dont 2738 inscrits payants. Soit encore 4780 inscrits de moins de 26 ans (dont 165 non Seynois) et 3945 inscrits de plus de 26 ans (dont 165 non Seynois). 1526 connexions au réseau wifi. 179 demandes de drive. 44 agents. 18 stagiaires. 4 TIG. + de 6000 clics par mois sur le Facebook des bibliothèques. 832 vues (12 vidéos) sur la chaîne Youtube des bibliothèques.

Un dynamisme inversement proportionnel aux budgets alloués... Pour assurer son fonctionnement à l'année, le réseau dispose en effet de 87644 € et pour l'investissement (mobilier, espace réaménagé) d'une enveloppe de 40000 €. Un budget minimaliste qui pousse à la créativité... Ainsi, « le bibliobus en panne technique depuis septembre va bientôt être remis en service », annonce Lise Kubli. Un service qui ne s'était pas interrompu mais qui, le temps de la réparation, a muté en « drive ». Les abonnés passent des commandes qui leur sont livrées. Adaptabilité et inventivité.

JEAN-MARC VINCENTI

1. www.culturecommunication.gouv.fr/conten t/download/182381/1994393

## Le maire, Marc Vuillemot: « Une fierté à partager, mais... »

La fierté communicative. Sur son blog (1), le maire de La Seyne Marc Vuillemot consacre un long billet au « rapport d'évaluation et de proposition sur les bibliothèques françaises ». « En le découvrant, comment ne pas partager la légitime fierté que doivent en retirer tous les acteurs seynoises de la promotion de la lecture et du livre qui chez nous, comme l'écrivent les auteurs du rapport, « os[ent] substituer au sempiternel et catégorique « pas possible » le joyeux « pourquoi pas? » interroge le maire, avant de « partager quelques extraits » du rapport dans lequel « La Seyne est en effet citée main-

tes fois et de façon plus que positive ».

Facétieux, Marc Vuillemot s'arrête sur un extrait, « page 33, sur lequel je me suis autorisé à souligner un passage, celui qui invite à... un soutien de l'État ».

### « Schizophrénie des dépenses communales? »

Et de citer: « [...] Les soutiens financiers de l'État pour les transformations des bibliothèques et l'extension de leurs horaires d'ouverture doivent y contribuer [...] » Ce qui pousse l'élu à s'interroger de nouveau, mais sur un mode plus grinçant cette fois et en lettres capi-

tales: « Une invitation à la schizophrénie des dépenses communales? »

Marc Vuillemot déroule son argumentaire: « Il faudra en effet qu'on m'explique comment, si par bonheur l'État donnait suite aux propositions des auteurs du rapport en aidant financièrement les collectivités gestionnaires de bibliothèques à développer leur offre de lecture publique, donc à accroître leurs dépenses de fonctionnement, il va être possible à leurs maires ou présidents d'intercommunalités, de répondre à la fois au vœu de la ministre de la Culture de dépenser plus et à l'exigence du ministre de l'Action et

des Comptes publics de contraindre leurs charges... ». C'est dit.

L'élu complète: « Si j'ai dû, ce dernier lundi [26 février], décliner l'invitation de la ministre Françoise Nyssen à être présent à son ministère à l'occasion de la remise du rapport, c'est parce que je répondais à une autre invitation, celle de Monsieur le préfet et de Monsieur le directeur départemental des finances publiques, me confirmant que, si La Seyne, comme chacune des quatre centaines de collectivités les plus importantes, ne s'imposait pas de limiter l'accroissement de son budget au taux de 1,2 % entre 2017 et



Fin novembre, le maire Marc Vuillemot a reçu l'inspecteur général des affaires culturelles Noël Corbin (à droite) à la médiathèque Andrée-Chédid.

(Photo doc P. F.)

2018, bien inférieur à celui de l'augmentation du coût de la vie, l'État punirait la commune en opérant une rétention forcée des impôts locaux versés par ses concitoyens, la contraignant à une

hausse limitée à... 0,75 % ! Le maire de La Seyne conclut sur une ultime question: « Devrais-je, pour y parvenir, fermer une de nos trois bibliothèques...? » (1) www.marcvuillemot.com